MONCONTOUR

COMPTE RENDU SOMMAIRE
REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 22/10/2026

Etaient Présents : Mme BESNARD Aurélie - M. BLANCHARD Damien - Mme COLOMBET Martine – Mme GUILLOT Katia - M. HOULLIER Jean-Jacques - M. JOSEPH-THEODORE Franck - Mme PETIT Marylène - Mme PEUVERGNE Anne - M. RENAUD Edouard - M. ROULON Alexandre - M. ZAGAROLI Louis –

Conseillers Consultatifs : M. GUILLOT Mickaël - Mme LORIN Corinne - Mme PINEAU Roseline - M. ROUSSEAU Serge –
Absentes excusées : Mme Isabelle DEBOEUF– Mme Isabelle HOULLIER

Nombre de pouvoirs : M. BIGOT Benoit donne pouvoir à Alexandre ROULON - Mme BRIAND Amandine donne pouvoir à Edouard RENAUD – M. Arnaud GIANSANTI donne pouvoir à Jean-Jacques HOULLIER - Mme PESLE Valérie donne pouvoir à Martine COLOMBET –

Secrétaire de Séance : Martine COLOMBET

Ouverture de la séance à 20h

Lors de la séance du 22 octobre 2026 les décisions suivantes ont été prises :

➢ *Approbation du procès-verbal de la séance du 17 septembre 2026*
➢ *Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le don à la commune de l'association CITERRE d'un montant de 2577 € afin que la commune participe au financement de la création d'un vitrail à l'église St Martin d'Ouzilly-Vignolles.*
➢ *Le Conseil Municipal, à l'unanimité, dissout le CCAS au 31 décembre 2026, exercera directement cette compétence et transfère le budget CCAS dans celui de la commune au 1er janvier 2027.*
➢ *Le Conseil Municipal renouvelle la Convention Unique d'Adhésion avec le CDG86 du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2032. (M. RENAUD, président du CDG86, se retire de la séance)*
➢ *Le Conseil Municipal fixe le tarif des concessions de cimetière en fonction des mètres carrés attribués à compter du 1er novembre 2027 :*

Concessions pleine terre ou caveau
- *Cinquantenaire 100 € pour 3,36m²*

Concessions columbarium et cave-urne
- *Concession 15 ans 400 €*
- *Concession 30 ans 600 €*
- *Concession 50 ans 800 €*

Fait à MONCONTOUR, le 22/10/2026
Edouard RENAUD, Maire de MONCONTOUR

MAIRIE DE MONCONTOUR (VIENNE)